

MONS

Ces aînés vivent comme des étudiants koteurs

Salon, cuisine, salle à manger et règles de vie : on partage tout dans cet appartement communautaire

Dans le logement communautaire situé en plein centre-ville, au square Roosevelt, les espaces privés se mêlent aux espaces collectifs. Destiné à trois personnes de plus de soixante ans, ayant de faibles revenus, l'espace s'intègre lui-même dans un habitat groupé rassemblant huit personnes, dont ces trois seniors. Dans le bâtiment, chacun garde son indépendance mais avec des règles communes, imaginées par les occupants eux-mêmes. Dans ce cas-ci, les habitants vont « chez l'un chez l'autre », se donnent des coups de main et sont tournés vers l'avenir...

Chrycha et Italia ont 65 et 60 ans. Depuis un an, elles vivent dans l'appartement communautaire situé au square Roosevelt, au 1^{er} étage de l'ancien couvent des Ursulines. Pour l'instant, elles sont deux. Mais dans un futur proche, elles accueilleront une 3^{ème} personne, car une place vient de se libérer. Le nouveau ou la nouvelle



1. Dans l'une des pièces de l'habitat groupé, ce grand tableau rassemblant des paroles d'habitants, symbole des valeurs prônées par cette structure.
2. Huit des 14 logements gérés actuellement par « A toi Mon toit » se trouvent au square Roosevelt à Mons.
3. Chrycha et Italia aiment beaucoup vivre à cet endroit. © C.M.

Personne à mobilité réduite

« Chaque locataire a sa particularité »



Christiane espère rester le plus longtemps possible. © C.M.

ENTRETIEN
Christiane Guilbert
Occupante du lieu depuis 4 ans

Comment êtes-vous arrivée dans cet habitat groupé ?

Avant, je vivais dans une petite maison qui n'était pas du tout adaptée, elle était située dans un village isolé. Un jour, par hasard, on m'a parlé du service « A toi mon Toit ». J'ai vu le logement, situé en centre-ville, et j'ai eu le coup de foudre. J'ai espéré très fort d'être choisie et quelques mois plus tard, j'ai appris la bonne nouvelle. J'en étais très heureuse.

Racontez-nous l'arrivée dans votre nouvel environnement, comment cela s'est-il passé ?

Vu mon handicap, c'était cela ou la maison de repos. J'ai fait connaissance avec la première locataire, j'étais la deuxième à m'installer ici. Ensuite, d'autres sont arrivés.

Comment se déroule la vie en communauté ?

Nous sommes libres d'ouvrir notre porte ou de la fermer. En ce qui me concerne, j'ai découvert une famille. Vu les difficultés liées à mon handicap physique, je peux compter sur l'aide des autres locataires. Par exemple, on m'aide à mettre mon pantalon, on me met au lit aussi. Une fois par mois,

nous faisons à manger en commun. Prochainement, ce sera tartiflette et puis crêpes.

Vous semblez fortement apprécier cette façon de vivre...

J'ai trouvé mon petit paradis. Chacun a sa particularité. Quand il faut mettre un clou, nous pouvons compter sur le bricoleur de la bande. Une dame coud très bien et peut apporter son aide si besoin. Quant à moi, j'adore la pâtisserie. Je sais encore conduire et je dépose parfois une amie pour qu'elle puisse faire ses courses. En résumé, nous sommes seuls dans notre logement mais très loin d'être seuls. Parfois nous ne nous voyons pas pendant un jour ou deux puis tout le monde passe, c'est gai. On va chez l'un, chez l'autre. Je pense d'ailleurs que mon logement est celui où il y a le plus de passage. Quand une personne a quelque chose sur le cœur, elle passe m'en parler.

Pas trop difficile de respecter les mêmes règles ?

Nous communiquons beaucoup, quand il faut sortir les poubelles par exemple. Franchement, j'espère aller à la maison de repos le plus tard possible, je me sens tellement bien ici, en famille.

C.M.



plus.sudinfo.be

venu(e) partagera donc le même salon, la même cuisine, le même hall, la même salle à manger, les mêmes règles. Un mode de vie qui ne semble pas déranger les deux sexagénaires. « Franchement, cela ne m'a pas fait peur de venir ici. Au début, je partageais le logement

avec deux hommes et ça se passait très bien », assure Chrycha. Quant à Italia, elle se dit chanceuse d'avoir trouvé cet endroit. « Nous ne manquons de rien. S'il y a un problème, on le surmonte. Pour cela, il faut savoir se connaître. »

C'est justement cet esprit d'entraide qui fait la force de ce type de structure. Ce logement communautaire occupé par Chrycha et Italia est d'ailleurs l'une des parties de l'habitat groupé montois (dont le propriétaire est le fonds du logement de Wallonie) comprenant un logement adapté aux personnes à mobilité réduite (occupé par Christiane, interviewée ci-après), quatre studios et le logement communautaire spécial

seniors, décrit ci-dessus.

Géré par le service « A toi mon Toit », l'un des volets de l'ASBL Compagnons agréé comme association de promotion du logement, l'immeuble n'est pas ouvert à tous, uniquement aux personnes à revenus précaires, confrontées à des difficultés de logement. « Ce n'est pas qu'un toit, c'est un projet de vie qui permet de lutter contre la solitude et l'isolement », insiste la directrice Annick Depratere.

Parmi les avantages de l'habitat groupé, il y a naturellement l'aspect financier, le loyer étant peu important, les économies faites dans l'utilisation de l'espace mais aussi l'esprit de solidarité palpable dès que l'on entre dans n'importe lequel

des logements. « C'est le même mode de fonctionnement que des étudiants koteurs », compare Annick Depratere. Naturellement, la personne qui intégrera cette communauté respectera certaines règles, établies d'un commun accord. La charte rédigée par les habitants du square Roosevelt comprend une dizaine de points : « on va chez l'un chez l'autre », « on s'invite à boire un café », « on ne se juge pas, on se rencontre dans les couloirs... ». Les signataires du document veulent se sentir entourés, en gardant une certaine intimité. L'environnement, chaleureux et accueillant, complète cet esprit de camaraderie.

C.M.

Ce n'est pas qu'un toit, c'est avant tout un projet de vie qui permet de lutter contre la solitude et l'isolement

Annick Depratere Directrice du service « A toi Mon toit »



POMPIERS DE BELCÉIL

En mémoire de son père

Témoignage fort à l'issue du conseil communal de Belcél, mercredi. La fille du pompier Jean-Marc Leclercq, décédé dans un accident, a souhaité soutenir la caserne de proximité de son père. « Papa est mort, mais grâce à la rapidité d'intervention des pompiers de Belcél, il a pu faire don de ses organes et sauver trois vies ». Le 22 décembre, Mélissa Leclercq perdait son papa, Jean-Marc. Ce pompier volontaire depuis 35 ans à Belcél se rendait à la caserne lorsqu'il a été victime d'une embardée, le 14 décembre. « Ce sont les pompiers de Belcél qui sont arri-

vés les premiers sur place et ont tout tenté pour le sauver. Papa a été hospitalisé. Bien sûr, cela ne l'a finalement pas sauvé lui, puisqu'il est décédé quelques jours plus tard ». Et pourtant, ce jour-là, la rapidité d'intervention des secours a sauvé trois vies. « Après son décès, à l'hôpital, il a pu faire don de ses organes, comme il le souhaitait », confirme sa fille Mélissa. « Cela n'aurait jamais été possible si les secours n'étaient arrivés aussi vite ». Pour cette raison, la jeune femme soutient les collègues de son père défunt pour le maintien de la caserne de Belcél.

SARAH COURCELLE

ACTION DE LA CSC SUR LE ZONING DE CUESMES

Travailler dans le froid, oui mais à certaines conditions

La CSC a sensibilisé, jeudi matin, les travailleurs des zonings de Cuesmes et de Strépy sur les conditions de travail quand il fait froid. Le syndicat a rappelé que si la sensation de froid est subjective, les mesures à prendre par les employeurs sont fixées par l'arrêté royal du 4 juin 2012 relatif aux ambiances thermiques.

L'employeur doit prendre toutes les mesures pour prévenir les risques et protéger les travailleurs en cas de basses températures. Les valeurs varient en fonction du travail effectué. Des mesures doivent

ainsi être prises dès que la température tombe à 18° pour un travail de secrétariat, à 12° pour un travail de terrassement. L'employeur doit notamment fournir des vêtements isolants et perméables à la transpiration, mettre à disposition des boissons chaudes, prévoir un temps de repos dans un local chauffé et si nécessaire, réorganiser le temps de travail. Les militants de la CSC ont distribué un chauffe-main et un tract informatif aux automobilistes entrant dans les zonings.

BELGA

SIRAULT

Un réfugié libyen fait une halte dans son périple à pied

À Siraault, un homme « suspect » a été aperçu, rôdant aux abords du supermarché Spar, ces derniers jours. Alors qu'il traînait dans le parking du magasin, il a été suivi par un employé jusqu'à une petite remise attenante. L'individu de 40 ans n'a eu aucun geste agressif, mais il portait dès qu'il était approché. La police s'est rendue sur les lieux. Le Libyen était en fait un réfugié, en route vers les Pays-Bas. Étant donné la mé-

téo très froide de ces derniers jours, il a fait une halte à Siraault. Il n'a cependant commis aucun vol. Le Libyen a simplement trouvé refuge dans une petite remise. Le temps de se reposer avant de reprendre son périple à pied. Le réfugié est en effet en route pour les Pays-Bas. Il a été mis au chaud par les policiers qui lui ont également offert un repas chaud. L'office des étrangers a été contacté.